

## Orientation. Quelles études dans la filière agricole ?

Emilie Brochier



> [Magazine Education Jeunesse](#)

229 000 élèves ont intégré un cursus en enseignement agricole en 2022, soit 12 500 de plus que l'année précédente. Un succès dû à l'évolution des cursus, qui se veulent de plus en plus adaptés aux enjeux et réalités.

- 07 mars 2023 à 07:15 - Temps de lecture : 6 min



| Vu 682 fois



*La refonte des enseignements agricoles permet aux jeunes d'être préparés à un monde professionnel en mutation. Photo Adobe Stock*

Des cursus ancrés dans la terre et les réalités. C'est ces quelques mots que l'on pourrait décrire les enseignements agricoles. Car depuis la rentrée 2022, le tronc commun du bac professionnel agricole est profondément rénové. Mêlant matières techniques et générales, telles que le français ou l'histoire, il se compose de 16 spécialités et a évolué pour répondre aux nouveaux enjeux, avec une approche plus collective et globale.

Les différentes disciplines sont désormais mises au service de l'acquisition de capacités à construire un projet, à travailler en équipe, à s'adapter, à développer et exprimer ses opinions... Pour ce faire, ce nouveau tronc commun est construit en quatre blocs de compétences : construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel, débattre à l'ère de la mondialisation, développer son identité culturelle, agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles.

L'Aventure du vivant, un site grandeur nature

Pour mieux faire connaître la diversité des métiers et formations, le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire a créé [L'Aventure du vivant](#). Un site internet qui regroupe toutes les informations nécessaires au choix de son cursus au fil de vidéos, podcasts et d'une documentation fournie. Très intuitif et volontairement ludique, il propose des tests d'orientation, mais aussi des découvertes approfondies et filières et débouchés pour chaque secteur d'activité. Le quizz "Dis-nous ce que tu aimes, on te dira où on te voit !", permet notamment une toute première approche de cet univers en fonction de ses goûts et affinités.

Le site présente également le camion **“L’Aventure du vivant : le Tour”** qui traverse la France et offre de nombreux temps de rencontres, d’échanges et de découvertes. Le camion propose des véritables immersions grâce aux nouvelles technologies : simulateur de conduite d’engin agricole, réalité augmentée pour découvrir les métiers, écrans interactifs, tests et ateliers. Il sera de passage à Chambéry le 29 mars, Évian-les-Bains le 30 mars, Châtillon-sur-Chalaronne le 31 mars, Vienne le 1<sup>er</sup> avril... Itinéraire complet [ici](#).



Photo Adobe Stock

## Une attente forte du monde du travail

Avec cette refonte, le ministère souhaite former des jeunes capables d’agir en conscience dans une société et un monde professionnel en mutation. Cette nouvelle orientation, qui permet de conforter les compétences psychosociales, répond aussi à une attente forte du monde du travail.

Les BTSA connaissent, quant à eux, une rénovation progressive. La refonte des 16 spécialités, entre les rentrées scolaires 2022 et 2025, s’accompagne de la possibilité pour les lycées d’opter pour une organisation semestrielle afin que ce diplôme soit mieux reconnu dans l’enseignement supérieur, et pour faciliter la mobilité à l’international. Elle vise également à la mise à jour de l’offre de formation, pour l’adapter aux évolutions des métiers et des politiques publiques, et permettra la délivrance d’attestations de blocs de compétences.

Des podcasts pour découvrir l’enseignement agricole

Pour mieux informer et faire connaître l’enseignement agricole, mettre en lumière sa diversité, le ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a réalisé des podcasts destinés aux futurs étudiants, comme à leurs parents.

Avec “Les Aventuriers du vivant”, il propose de découvrir les récits croisés de deux invités, un élève et un professionnel, autour de sujets actuels et qui trouvent un écho dans les formations de l’enseignement agricole. Au fil des rencontres, le vivre-ensemble, le bien-manger, les préoccupations écologiques sont abordées, tout comme la vie en lycée agricole... Il sera également possible de découvrir la cuisine d’un chef étoilé, ou les secrets de la pelouse du stade de France, tout comme les milieux naturels ou la vie des territoires. De quoi se laisser surprendre par la multiplicité des parcours, tout en suivant un fil rouge : l’enseignement agricole. À découvrir sur les plateformes d’écoute et sur Ausha.



Photo Adobe Stock

## Une part croissante pour l’agroécologie

Mais l’évolution la plus notable est sans doute la part croissante donnée à l’agroécologie dans les enseignements. Face aux problématiques climatiques, environnementales et de souveraineté alimentaire auxquelles l’agriculture est confrontée, de nouvelles compétences sont nécessaires. C’est pourquoi l’enseignement agricole a initié, en 2020, le plan national de transformation “Enseigner à produire autrement pour les transitions et l’agroécologie”. Ce dernier a pour but de faire évoluer les formations proposées par chaque établissement, en lien avec le contexte agricole local. Il est notamment prévu de former les enseignants à l’agroécologie, de la pratiquer dans les ateliers technologiques et les fermes d’application et de

renforcer les échanges et les expérimentations dans ce domaine avec les acteurs de chaque territoire.

À noter : 36 % des exploitations de l'enseignement agricole sont certifiées HVE (haute valeur environnementale), 68 % sont impliquées dans un processus reconnu de réduction, voire suppression, des intrants chimiques ou de synthèse, et 27 % des surfaces sont conduites en agriculture biologique.

Un large éventail de formations

Du CAP ou BPA (brevet professionnel agricole), pour acquérir les bases, au BTSA pour approfondir la gestion, en passant par le BP (brevet professionnel) qui assure une plus grande aisance technique, chaque diplôme possède ses spécificités. Il sera, de plus, possible d'opter pour des formations généralistes, visant la polyvalence ou la gestion, à l'image du CAP métiers agricoles ou du BTSA analyse conduite et stratégie de l'entreprise, ou pour des filières bien plus spécialisantes, comme le CAP travaux forestiers, ou le BTSA productions animales.

## **Des spécificités marquées**

Les spécialités proposées dans les établissements agricoles couvrent l'ensemble du secteur : l'agriculture et l'élevage, l'aménagement paysager, les productions horticoles, l'agroalimentaire, l'agroéquipement, l'environnement, les services... Si les matières générales représentent jusqu'à trois-quarts des programmes, elles restent néanmoins orientées vers les spécificités des professions envisagées. Un enseignement reste, quant à lui, spécifique à l'enseignement agricole : l'éducation socioculturelle. Cette discipline mêle l'éducation à l'environnement social et culturel, éducation artistique et communication humaine, notamment par la mise en œuvre de projets en lien avec le territoire. Elle a pour but de former de jeunes professionnels ouverts sur le monde et connectés à leur territoire dans un contexte de mondialisation.

Que l'on choisisse la voie scolaire ou l'apprentissage, la pratique est l'une des caractéristiques de l'enseignement agricole : les établissements disposent d'exploitations pédagogiques et les élèves effectuent de nombreux stages. Car c'est là toute l'essence des cursus agricoles : l'ancrage territorial.

## **Des établissements de plusieurs types**

L'enseignement agricole est dispensé dans différents types d'établissements scolaires. Il existe environ 400 lycées agricoles, notamment les LEGTA (lycée d'enseignement général et technologique agricole), LEGTPA (lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole) et LPA (lycée professionnel agricole). 10 IME (Instituts médico-éducatifs) accueillent les élèves en situations de handicap. Les Maisons familiales rurales (MFR) sont, quant à elles, plus de 300 et correspondent généralement à des jeunes désireux de découvrir un enseignement plus pratique et responsabilisant. 150 CFPPA (centres de formation professionnelle et de promotion agricoles) et 100 CFA (centres de formation d'apprentis) maillent également le territoire, tandis que 15 établissements sont dédiés à l'enseignement supérieur, agronomique, vétérinaire et de paysage. Les établissements privés sont nombreux, et pour la grande majorité affiliés à une fédération, comme le CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé) ou l'UNREP (Union nationale rurale d'éducation et de promotion).

[Au sommaire du dossier](#)